

## Réunion du groupe de travail « Mer et Littoral »

**Mercredi 10 Juillet 2019 de 10h00 à 13h00**

**Musée de l'Homme – 16 place du Trocadéro 75016 Paris**

### Participants

---

#### Présents :

Sakina-Dorothée Ayata, *Sorbonne Université*  
Josette Beer-Gabel, *Université Paris Sorbonne*  
Aurélien Carré, *UICN France*  
Anaïs Deprez, *Plateforme Océan et Climat*  
Didier Grosdemange, *Gaïa Terre Bleue*  
Pierre-Yves Hardy, *WWF France*  
Frédéric Herpers, *Stratégies Mer et Littoral*,  
*Président du GT*  
Hubert Le Jeune, *Bretagne vivante*  
Morgane Lejart, *France Energies Marines*  
Clarisse Léon, *UICN France*  
Maelle Nexer, *France Energies Marines*  
Loreley Picourt, *Plateforme Océan et Climat*  
Pauline Teillac-Deschamps, *UICN France*  
Michel Hignette, *Union des Conservateurs*  
*d'Aquarium de France*  
Eudes Riblier, *Président de l'Institut français de la*  
*Mer (IFM)*  
François Simard, *IUCN International*  
Patrice Vermeulen, *Expert*  
Lucile Toulhoat, *CNPMEM*

#### Excusés :

Christophe Le Visage, *Stratégies Mer et Littoral*  
Joachim Claudet, *CRIOBE*  
Pierre Failler, *Université Portsmouth*  
Ludovic Frère-Escoffier, *WWF France*  
Christian Lim, *Blue Ocean Partners*  
Bernard Vignand, *Conseil général de l'armement*  
Adeline Bas, *EDF*  
Céline Liret, *Océanopolis*  
Laurence Miossec, *IFREMER*  
Jean-François Lesigne, *RTE*

## Prochaine réunion du groupe Mer et Littoral du Comité français de l'UICN

**Jeudi 17 Octobre 2019 : 10h – 13h**

**Le GT EMR aura lieu l'après-midi, de 14h30 à 17h00**

Le Comité français de l'UICN aura, à cette date, déménagé du Musée de l'Homme.

**Cette réunion se déroulera à l'Institut Français de la Mer,  
47 rue de Monceau, salle Jacques Cartier (6<sup>ème</sup> étage).**

## Ordre du jour

---

- 10h00 – Accueil et tour de table
- 10h15 – Actualités du réseau
- 11h15 – Retour sur les motions portées par le réseau de l’UICN en France
  - *Retour sur le congrès français du 12 juin dernier*
  - *Versions finalisées et soutien des motions portées par le GT Mer et Littoral*
  - *Présentation des autres motions françaises concernant l’océan*
- 11h45 – Mobilisation pour le congrès mondial de l’UICN de 2020
  - *Rappel du calendrier et des modalités de participation*
  - *Propositions d’évènements sur la thématique « mer »*
- 12h15 – Présentation et discussions sur la thématique « Recherche scientifique sur le plancton marin et collaboration avec le réseau UICN », avec Sakina-Dorothee Ayata de l’Institut de la Mer de Villefranche
- 12h45 – Conclusion et prochaine date

## Accueil et tour de table

---

Frédéric Herpers introduit la réunion et un tour de table est effectué.

## Actualités diverses

---

### CNML :

La dernière plénière a eu lieu le 17 juin dernier. Frédéric y participe au nom de l’UICN France. Cette plénière a été l’occasion de revenir sur les conclusions du séminaire dédié aux 10 ans du Grenelle de la mer, qui s’est tenu à la Défense en avril 2019.

Retour également sur la clôture de la consultation relative aux « Etats des lieux et objectifs » des DSF, à laquelle le CNML et le CoMER ont rendu un avis favorable tout en soulignant quelques réserves :

- *Issu d’une réglementation très environnementale (transcription de la DCSMM) avec le plan d’action pour le milieu marin qui est son volet environnemental, le DSF est un mixte environnement/économie*
- *Les cartes de vocation restent trop peu détaillées pour servir de références pour la planification des activités*

Les membres du GT font également le constat d’une multiplication des instances de discussions des sujets « Mer » et souhaitent une clarification de leurs relations, notamment l’articulation des travaux du Comité France Océan (CFO) et du Comité France Maritime (CFM). Cependant, le CFO a moins d’un an d’existence et le Ministre semble bien à l’écoute de ses différentes demandes ; l’articulation avec le CFM et avec le CNML devra s’organiser petit à petit afin de conserver le modèle lié à la concertation nationale sur les questions maritimes et littorales décidée suite aux Grenelles de l’environnement et de la mer.

Un Conseil interministériel de la Mer devrait avoir lieu en fin d’année 2019.

**Point de vigilance :** une initiative de rénovation du code de l’urbanisme par ordonnance serait en cours et aurait comme impact principal de ne plus garantir la prise en compte et la compatibilité des objectifs des DSF sur les autres plans programmes et projets sur la façade. Or, si de telles ordonnances sont

prises, les DSF perdraient toute relation de prescription sur la façade et par conséquent ne seraient plus à même d'assurer au niveau nationale les attentes de la directive PEM.

### **Comité France Océan**

Pour rappel, le CFO rassemble des représentants d'ONG et d'experts scientifiques pour la protection des écosystèmes marins et littoraux.

Il comprend 4 groupes de travail et l'UICN France co-pilote avec le WWF le GT « biodiversité ».

La première réunion de restitution, après 6 mois d'activités, a eu lieu le 11 juin 2019. Les principales recommandations du GT « Biodiversité » concernent les AMPs, notamment en rebond aux annonces du Président de la République : 30 % de surface protégées dont 10 % en « pleine naturalité » :

- ➔ *Définir les 10 % d'aires protégées auxquelles s'est engagé le président comme 10 % d'AMP « highly protected » et « actively managed », suivant la définition précise du MPA guide*
  - [https://anr.fr/fileadmin/documents/2019/Introduction\\_to\\_the\\_MPA\\_Guide\\_2019\\_web\\_single\\_pages.pdf](https://anr.fr/fileadmin/documents/2019/Introduction_to_the_MPA_Guide_2019_web_single_pages.pdf)
  - <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X16300197>
- ➔ *Déclinaison de ces 10 % sur toutes les façades maritimes françaises*

Il y a également eu deux rencontres entre le CFO et le Comité France Maritime (acteurs économiques) :

- ➔ *Recommandation visant à la révision de la « charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco-responsable » rédigée lors du Grenelle de la Mer ;*
- ➔ *Distinguer notamment la pêche à pied et la pêche embarquée, les pêcheurs à pied étant en effet les cibles les plus faciles à sensibiliser sur les enjeux biodiversité.*

Il s'agit du premier résultat d'une collaboration entre ONG, scientifiques et acteurs économiques. Il est souligné qu'il serait cependant nécessaire que les acteurs sociaux soient plus intégrés au CFM et au CFO. Il est également mentionné qu'une mission parlementaire est en cours sur la pêche de loisir pour laquelle le CNPMM a été consulté.

### **Comité d'Orientation Mer de l'AFB**

*Futur Office Français de la Biodiversité (OFB) :*

La seconde et dernière réunion du CO Mer a eu lieu la veille de la réunion du GT Mer et littoral, le 9 juillet. Elle a principalement été dédiée à la présentation du futur OFB par Pierre Dubreuil, ex DG du MNHN et préfigureur de l'OFB.

- *La thématique marine est plus diluée dans l'organigramme et le terme « mer » n'y figure plus ;*
- *En revanche, on note la création d'un délégué « Mer », rattaché au DG ;*
- *La base de l'organigramme s'articule autour des Délégations régionales, auxquelles se rattachent à la fois les Parcs Naturels Marins et les délégations de Façades maritimes ;*
- *Comme l'ensemble des établissements publics, l'OFB sera contraint de perdre 40 ETP par an. Mais 12 ETP seront créés pour les PNM sur 3 ans (4 par an) ;*
- *Le futur CA comptera 40 membres répartis en 5 collèges : 10 % de ces membres seront des représentants des chasseurs et pêcheurs récréatifs, et 15 membres seront représentants de l'Etat ;*
- *L'OFB n'aura qu'un unique Comité d'Orientation, mais il est envisagé de mettre en place des sous-comités, notamment pour les questions « mer ».*

Tous les participants, comme le préfigurateur (dont la seule mission est de préparer l'organisation interne) ont déploré le manque de moyens alloués à l'OFB. Malgré la mobilisation croissante de la société civile, il y a un manque de portage politique et les ONGs devraient mobiliser davantage les députés, car ce sont eux qui votent le budget.

*Discussions :*

- *L'efficacité de l'OFB sur les questions « mer » portera sur la compétence de certaines personnes au sein des services, puisqu'il n'y a plus de service « mer ». Or, on voit que les PNM et les délégations de façades sont rattachées à des délégations exclusivement terrestres ;*
- *On souligne un manque de visibilité sur les aspects connaissance et diffusion, sur 2 directions différentes dans l'organigramme ;*
- *Il faut être vigilant à ce que l'OFB ne devienne pas prestataire de service : attention à la nature du futur établissement.*

Pierre Dubreuil est disposé à recevoir un maximum d'acteurs : le GT devrait être force de proposition. 3 points semblent essentiels :

- ➔ *Avoir un sous-comité du COR sur la « mer », pour pouvoir parler des sujets mer en réunion ;*
- ➔ *Mettre en place un pôle de compétence « mer » au sein de l'OFB pour appuyer le Délégué mer à alimenter l'ensemble des directions et DR sur les thématiques « mer »*
- ➔ *Ne pas accepter la dynamique de suppression de 40 ETP/an*

Le CNML avait fait des propositions concrètes lors de la création de l'AFB, il doit en être de même pour l'OFB.

Depuis la réunion du GT :

*Pierre Dubreuil a publié une lettre ouverte aux acteurs de la mer le 15 juillet dernier :*

[http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/prefiguration/OFB\\_Pierre\\_Dubreuil\\_Lettre\\_ouverte\\_15\\_07\\_2019.pdf](http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/prefiguration/OFB_Pierre_Dubreuil_Lettre_ouverte_15_07_2019.pdf)

*Colloque AMP 2019 :*

Le prochain colloque national des AMP aura lieu à Biarritz en octobre prochain, co-organisé par l'UICN France et l'AFB. Il devrait rassembler près de 500 personnes et posera les bases de la future stratégie nationale de création d'AMP qui sera travaillée pendant le colloque.

### **ERC en Mer**

Le guide THEMA produit par le CGDD « Guide d'aide à la définition des mesures ERC, Catalogue milieu marin », est soumis à une dernière consultation des parties prenantes depuis près de 2 mois. Il devrait être rapidement finalisé.

### **Évènement MER XXL**

Cet évènement a duré 2 semaines et beaucoup d'acteurs étaient présents. Les expositions étaient d'une très grande qualité mais la mobilisation du public n'était pas au rendez-vous et bien en dessous des 100 000 visiteurs attendus, malgré la large communication organisée par Ouest France.

- *La lourdeur de l'organisation a mis un peu de côté les petites structures bien qu'elles aient été assez bien représentées ;*
- *6 thématiques, des conférences et des évènements de très bonne qualité mais inadéquation entre une cible trop grand public face à des visiteurs plutôt avertis et connaisseurs.*

## Mobilisation pour le Congrès mondial de l'UICN

---

### Les motions

*Congrès français de la nature :*

Le Congrès français de la nature a eu lieu le 12 juin dernier, essentiellement dédié au débat sur l'élaboration des Motions pour le congrès mondial de 2020. Introduit par une vidéo d'Emmanuelle Wargon qui ne pouvait être présente, il semble que certains membres du gouvernement souhaitent une forte mobilisation politique de la France pour le Congrès mondial.

Les parlementaires se mobilisent également : un évènement a été organisé à l'Assemblée nationale pour présenter les enjeux biodiversité, et des petits déjeunés thématiques seront organisés à la rentrée sur chacun des sujets portés par les 28 motions.

Sur les 28 motions coordonnées par le Comité français, 10 concernent la mer et les océans :

- *Motions pilotées par le GT Mer et littoral*
  - *Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité*
  - *Evaluer et réduire les impacts cumulés des activités humaines en mer*
  - *Pour un Océan bien commun de l'Humanité*
- *Motions pilotées dans d'autres groupes et commissions*
  - *Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale*
  - *Protection des poissons herbivores pour une meilleure santé des communautés coralliennes*
  - *Pour une meilleure gestion des dispositifs de concentration de poissons*
  - *Stopper la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins*
  - *Mettre en œuvre un réseau représentatif et cohérent de zones de protection forte marines et terrestres*
  - *Protection des mangroves, arrières-mangroves, prairies et marais saumâtres tropicaux*
  - *Pour une gestion mondiale urgente de la ressource en sable*

Il y a eu peu de contestations lors des débats car les motions ont été bien préparées et longuement discutées en réunion et au sein de groupes de contacts.

*Calendrier :*

Saisie des motions en ligne au plus tard le 28 août.

Il faut auparavant identifier un membre de l'UICN sponsor principal, responsable de la saisie et considéré comme le porteur de la motion. Ensuite, la motion ne peut être soumise qu'avec le soutien de 5 autres membres de l'UICN provenant d'au moins 2 régions différentes.

*Quelques règles :*

- *Distinction entre Recommandation (adressée à des acteurs tiers) et Résolution (adressée aux instances de l'UICN) ;*
- *En dehors de la deadline du 28 août, il y a toujours la possibilité de proposer des motions urgentes entre cette date et le congrès ;*
- *Volonté de l'UICN de réduire au maximum le nombre de motions. Ne seront gardées que les motions « faisables » :*
  - *Qui rentrent dans le cadre du programme de l'UICN ;*
  - *Dont les effets pourront être mesurés d'ici 4 ans ;*

- *Il y a des motions très générales et dont le message reste valable des années, d'autres peuvent porter sur une échéance très courte.*

D'autres motions seront également portées par des membres français en dehors du processus de coordination proposé par le Comité français.

- *Motion réalisée avec l'AFD sur l'Aquaculture durable ;*
- *L'Etat français souhaite également proposer quelques motions, qui devront également recueillir le soutien de 6 membres de 2 régions du monde.*

Les motions françaises ont été présentées au Forum Européen des membres de l'UICN (1-3 juillet, Rotterdam), qui a rassemblé des membres des régions Europe de l'Ouest et Europe de l'Est Asie Centrale.

Depuis la réunion du GT et en date du 09 août 2019 :

- *Toutes les motions coordonnées par le Comité français sont soutenues par au moins 1 membre non européen*
- *La motion « Impacts cumulés » sera portée par FNE, les motions « planification » et « Océan Bien commun » sont portées par les Eco Maires.*
- *Le gouvernement français, via le MEAE, soutient la motion « Planification »*

### **Les évènements**

3 types d'évènements : 80 Sessions thématiques (2h) / 120 Pitch des intervenants (30 min) / 50 Campus (2 ou 4h de formation).

La date limite des propositions était le 17 juillet.

La sélection sera très rude et le Secrétariat fera un gros travail de rassemblement/fusion des propositions.

Il y aura cependant d'autres possibilités d'intervenir durant le Forum, notamment dans les différents Pavillons (Pavillon France, Pavillon Océan, etc.) qui seront de plus en partie ouverts au grand public.

**Contacts :** Anne Pellier (UICN France) : [anne.pellier@uicn.fr](mailto:anne.pellier@uicn.fr) / Nicolas Bériot (MTES) / Marguerite Culot et Manon Garin (AFB)

Précisions sur le Pavillon France (éléments connus après la réunion du GT) :

- *Nicolas Bériot (MTES) va s'occuper de la programmation du Pavillon France, entre autres. Il est intégré dans l'équipe de Marc Strauss et travaille en étroite relations avec Marguerite Culot, Manon Garin (les deux gestionnaires des EGN) ainsi que Elise Rebut et Yann Wehring au niveau politique. Le comité de pilotage prendra directement en considération les propositions de la France, au sujet des dialogues de haut niveau par exemple ;*
- *Le Pavillon France occupera 240 m<sup>2</sup> et sera organisé sous forme d'une grande scène avec une salle d'une cinquantaine de places, comprenant une traduction français/anglais et quelques espaces « tables et chaises » pour se poser et discuter. Environ 50 évènements seront organisés sur les dix jours ;*
- *Il serait convenu qu'un espace soit réservé au Comité français de l'UICN – hors Pavillon France*

### *Évènements proposés par les membres du GT Mer*

#### POC : Océan et biodiversité, de la Science à l'Action

Session thématique portée par la POC, Nausicaa, UICN France, AFD et MTES articulée en 3 temps : enjeux politiques internationaux / état des connaissances scientifiques / Solutions climat biodiversité.

#### SG Mer / MAE : économie bleue en Méditerranée Occidentale.

En échos au Sommet des 2 rives : comment passer de la science à l'action sur le thème du développement d'une économie bleue ?

#### IFM : Océan bien commun

Proposition d'une session thématique, d'un pitch ou d'un campus sur la reconnaissance de l'Océan en tant que Bien commun de l'Humanité et les notions rattachées.

### Recherche scientifique sur le plancton marin et collaboration avec le réseau UICN

Sakina-Dorothee Ayata, maître de conférence à la Sorbonne-Université (fusion de l'UPMC et Paris 6), basée à Villefrance-sur-Mer au laboratoire d'Océanographie, a présenté 3 exemples de travaux de recherche pouvant être utilisés pour porter des messages aux décideurs politiques, ainsi qu'un projet de formation doctorale auquel serait associé l'UICN France.

#### **Dispersion larvaire et conservation des récifs d'Hermelles**

L'Hermelle est un vers constructeur de récifs sableux présent en Europe. Les deux plus importants récifs se trouvent en France, sur l'île de Noirmoutier et dans la Baie du Mont Saint-Michel. L'étude en question se focalise sur les 2 récifs présents de chaque côté de la Baie du Mont Saint-Michel (1 grand et 1 petit) et cherche à savoir pourquoi cette baie était favorable (quels facteurs biophysiques) et comment les protéger efficacement.

Résultats : les simulations numériques de la dispersion de larves, réalisées avec et sans vent, montrent le lien entre le petit et le grand récif : sans vent, c'est depuis le petit récif que les larves se dispersent sur les lieux favorables à leur implantation, tandis qu'en cas de vent, cette dispersion s'effectue depuis le plus gros récif.

Par conséquent, les actions de protections doivent être ciblées dans une approche globale écosystémique.

#### **Ecorégionalisation en Méditerranée**

La mer Méditerranée est un casse-tête pour la mise en place de politiques de conservation de par la diversité des enjeux et des pressions. Ainsi, au moins 9 projets de régionalisation différents ont été réalisés, par différentes équipes scientifiques.

Le travail présenté a consisté à réaliser une synthèse de ces travaux de régionalisation, pour montrer sur une seule carte les frontières franches (rouge) et les cœurs de zones homogènes entre les différentes approches (bleu). Cette carte a ensuite été superposée à des cartes d'impacts cumulés des activités humaines, ainsi qu'avec une carte des zones de protection, pour en vérifier la cohérence. Et ce n'est pas toujours le cas.

Toutes les cartes sont disponibles sur [www.mermexregio.obs-vlfr.fr](http://www.mermexregio.obs-vlfr.fr)

**Résultats :** ces travaux peuvent aider le décideur dans le choix d'un modèle scientifique et donc des hypothèses associées pour engager la définition notamment sa planification des espaces maritimes en veillant à la protection et au développement durable des activités.

### **Impact du changement climatique sur le plancton en Méditerranée**

Les études scientifiques confirment que la Méditerranée va devenir plus chaude et plus salée, mais il reste à en savoir les conséquences sur la distribution du plancton, en utilisant des modèles de distribution à l'horizon 2100 (10 modèles différents).

**Résultats :** avec les changements de température et de salinité, on attend une perte de diversité taxonomique et un changement de distribution : forte remontée vers les eaux au nord (Mer Egée et Mer Adriatique). La Méditerranée comprend cependant plus de 500 espèces de plancton, et seule une 20aine pourrait disparaître. Cela n'affecterait pas la diversité fonctionnelle du groupe des Copépodes (majorité du zooplancton).

Ces travaux montrent que la principale source d'incertitude sont les modèles de niche et non les modèles climatiques. En utilisant un maximum, on peut communiquer auprès du grand public et des décideurs, en expliquant quels sont ces incertitudes et les conséquences possibles.

### **Formations doctorales : réponse du plancton aux changements climatiques et impacts sur les services écosystémiques**

Il s'agit de postuler au réseau européen MSCA ITN pour développer des projets de recherche. Le projet qui a été proposé concernait 8 pays, 6 universités, 2 grandes écoles, 5 instituts de recherche, 6 ONG, 1 organisation gouvernementale, 3 PME et 2 multinationales.

L'UICN France et le Secrétariat étaient parties prenantes du dispositif, en pilote du package « Dissemination, outreach & exploitation » :

- ➔ *Ecole d'été « science to policy » : dissémination vers les décideurs et sensibilisation à la gouvernance des océans ;*
- ➔ *Accueil de 5 doctorants : Conservation de diatomées, min oxygène, connectivité pour la conservation, conservation des hautes latitudes et conservation basée sur la diversité.*

Le projet a été noté 87,6 % mais pas financé cette année. Il sera redéposé en janvier 2020.

### **Discussions :**

Frédéric propose qu'un pays du Maghreb pourrait être également bénéficiaire de l'outreach de ce projet, en termes de développement de projets de l'économie bleue en Méditerranée Occidentale.

L'objectif de la participation de l'UICN, avec aussi TARA Expéditions, est de générer une appropriation par les membres et experts de leurs réseaux des activités de recherche et inclure ces connaissances dans la réflexion stratégique et politique.

- *Ces instances doivent être une interface entre la connaissance scientifique et le portage de message aux décideurs.*
- *Ces données peuvent être une base pour notamment la Planification des espaces maritimes : la PSM devrait s'appuyer sur la distribution de l'ensemble des micro-organismes de la base de la chaîne alimentaire, notamment en termes de connectivité. C'est cela qui permet de respecter le fonctionnement des écosystèmes*



- *Constat que les décisions géopolitiques et de droit de la mer ne sont que très rarement fondées sur des réalités et données scientifiques*

Ces discussions amènent à recentrer l'activité du GT sur la question de l'interface entre les sciences et la décision politique, car on constate que les acteurs de la recherche sont presque tous étrangers de nos instances de concertation et de prise de position.

- ➔ *Reprise du cycle de présentation de travaux de recherche à la rentrée (Raphaëla Legouvello)*
- ➔ *Etablir des liens plus forts avec Françoise Gail, présidente du Comité scientifique du CNML et vice-présidente de la POC.*

## **Conclusion et prochaine date**

---

**Prochaine réunion : 17 octobre 2019 à l'Institut Français de la Mer, 47 rue de Monceau, Paris.**